

Le *Bulletin* est publié par le conseil de la Corporation des traducteurs, traductrices, terminologues et interprètes du Nouveau-Brunswick pour renseigner les membres de la Corporation sur ses activités et sur celles de la CTINB et diffuser toute nouvelle susceptible d'intéresser les membres associés aussi bien que les membres agréés.



The *Newsletter* is published by the Corporation of Translators, Terminologists and Interpreters of New Brunswick Board to keep Corporation members informed of its activities and those of the Corporation. It presents all news likely to be of interest to both associate and certified members.

Mot de la présidente

Traduction : Patrick Tardif, t.a.

Au cas où vous ne l'auriez pas remarqué, la traduction fait les manchettes dans la province ces derniers temps, depuis que le premier ministre Lord a annoncé, le 21 janvier, que le gouvernement provincial paiera les frais de traduction des arrêtés municipaux des sept grandes villes et d'au moins huit autres municipalités du Nouveau-Brunswick. Le 22 janvier, en matinée, j'ai été interviewée par un journaliste de la chaîne anglaise de Radio-Canada — une épreuve pour laquelle j'étais mal préparée, même si j'aurais vraiment dû m'y attendre. Des extraits de l'interview ont été diffusés sur les ondes de Radio One, le matin du 23 janvier. Tout ce que je pouvais dire avec certitude, c'est que la traduction des arrêtés municipaux offre une excellente occasion d'affaires pour les traducteurs et traductrices de la province et que le coût total pourrait fort bien dépasser le montant estimatif de 1 million de dollars mentionné par le premier ministre.

Dans le cas en question, la CTINB doit, bien sûr, bien faire comprendre l'importance d'obtenir de bonnes traductions et conseiller que le travail soit confié à des spécialistes compétents. À titre de présidente de la Corporation, je compte profiter de toutes les occasions pour transmettre un tel message au public et aux gens qui devraient déterminer de quelle façon les services requis seront obtenus. En fait, deux occasions se sont déjà présentées suite à des lettres envoyées au *Telegraph-Journal* et au *Daily Gleaner* par deux personnes différentes, pour laisser entendre que la traduction des arrêtés municipaux pourrait se faire par ordinateur à peu de frais, ou presque. Mes réponses à ces lettres ont paru dans les éditions du 25 janvier et du 13 février du *Telegraph-Journal*. Ensuite, j'ai envoyé une lettre à M^{me} Kim Jardine, ministre responsable des administrations locales, pour l'informer au sujet de la mission de la CTINB et lui remettre un exemplaire de notre répertoire des membres de 2002. Des copies de la lettre ont été envoyées au premier ministre Lord et aux ministres Brad Green, Elvy Robichaud et Paul Robichaud. S'il y a d'autres nouvelles à ce sujet, je vous tiendrai au courant.

Message from the President

In case you hadn't noticed, translation has been very much in the news in our province lately, ever since Premier Lord announced on January 21 that the provincial government would cover the cost of translating the bylaws of New Brunswick's seven cities and at least eight other municipalities. On the morning of January 22, I was interviewed by a CBC reporter—an ordeal for which I was ill prepared, although I really should have seen it coming. Excerpts from the interview were broadcast on Radio One on the morning of January 23. All I could say with any certainty was that the translation of the bylaws represents a significant business opportunity for translators in the province and that the total cost might well exceed the Premier's \$1 million estimate.

Of course, the role of the CTINB in this matter is to emphasize the importance of quality in translation and the advisability of having the work done by qualified professionals. As your President, I intend to take advantage of every opportunity to get that message out to the general public and to the people who will presumably be making the decisions as to how the required services will be obtained. Two such opportunities have arisen so far, in the form of letters written by two different individuals to the editors of the *Telegraph-Journal* and the *Daily Gleaner*, both suggesting that the bylaws could be translated by computer at little or no cost. My responses to those letters were published in the January 25 and February 13 issues of the *Telegraph*. Since then, I have written to the minister responsible for local government, Kim Jardine, to inform her about the mission of the CTINB and provide her with a copy of our 2002 Directory. Copies of that letter were sent to Premier Lord and to Cabinet ministers Brad Green, Elvy Robichaud, and Paul Robichaud. I will keep you informed of any further developments.

Dans ce numéro/In This Issue

Mot de la présidente/
Message from the President

Nouvelles du CTIC/CTIC News

Sommet de la terminologie/
Terminology Summit

Département de traduction et des
langues/Department of Translation and
Languages

Vingt fois sur le métier, remettez votre
ouvrage/Practice Makes Perfect

Appel aux communications/
Call for Papers

Allocution-30^e anniversaire de la CTINB
(suite)/Address-30th Anniversary of the
CTINB (cont.)

Les réponses à notre récent sondage de tous les membres de la CTINB commencent à entrer. Jusqu'à maintenant, plus de la moitié ont répondu « oui » à chacune des trois questions, alors que d'autres ont exprimé des réserves sur une ou plusieurs des mesures proposées. Certains ont expliqué leur position et fait des suggestions utiles. Ce sont justement des remarques du genre que les membres de notre conseil espéraient obtenir. Un membre a mentionné, par exemple, que le processus d'admission doit comporter une bonne vérification, documents à l'appui, de toutes les informations contenues dans notre répertoire sur le statut des membres et les combinaisons de langues et qu'il y aurait lieu d'établir un processus d'agrément dans des domaines spécialisés de traduction. Ce serait une activité plutôt ambitieuse en ce moment pour la CTINB, mais je peux vous confirmer qu'une autre association provinciale, l'ATIO, a déjà pris des mesures en ce sens.

Le conseil ne pourra pas donner une réponse à tous les commentaires reçus, mais il le fera dans les cas où il faut des explications plus approfondies. Je pense en particulier aux « personnes qui font de l'interprétation », étant donné leur situation vraiment exceptionnelle, pour des raisons historiques. J'exhorte de nouveau tous les membres à répondre au sondage, et surtout à poser des questions sur la raison d'être des propositions mentionnées.

Enfin, j'ai quelques nouvelles sur le congrès de la FIT, qui aura lieu à Vancouver au cours de l'été. Deux membres de la CTINB ont déjà fait part de leur intention d'y assister, soit Jo-Anne Elder, qui fera une communication pour le compte de l'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada, et moi-même. J'ai accepté de faire partie du panel du CTIC organisé par Johanne Boucher, la présidente de l'OTTIAQ. Comme j'aurai à traiter de l'interprétation communautaire, j'aimerais beaucoup recevoir des commentaires de ceux et celles qui ont déjà fait de l'interprétation communautaire (pour des gens qui ne parlent pas anglais ou français, dans un hôpital, une école, auprès d'un organisme de services sociaux, etc.). Votre contribution aiderait beaucoup à déterminer la portée et la nature des activités d'interprétation communautaire au Nouveau-Brunswick.

D'autres membres se proposent-ils d'assister au congrès de la FIT de 2002? Ce sera certainement une expérience inoubliable. Vous trouverez le formulaire d'inscription au site Web du congrès, www.fit2002.org.

La présidente,
Sybil Whitman, t.a.

Patrick Tardif, membre fondateur de la CTINB, est un ancien directeur de Traduction des débats et travaille maintenant à son compte.

The responses to our recent survey of all CTINB members are starting to come in. So far, over half of the respondents have answered "yes" to all three questions, while others have expressed reservations about one or more of the proposed measures. Many have explained their position and made useful suggestions, and that is exactly the kind of feedback the Board members were hoping to receive. For instance, one person suggested that, in addition to making sure all the information published in the Directory concerning members' status and language combinations has been properly verified and documented through an admission process, it would be advisable to establish a certification process for specialized fields of translation. That would be a rather ambitious undertaking for the CTINB at this point, but I can confirm that one other provincial association, the ATIO, has already taken steps in that direction.

The Board will not be able to respond to all the comments received, but it will do so in cases where further explanations are necessary. I am thinking in particular of the "persons who do interpretation," since they are truly in an exceptional position, for historical reasons. Once again, I urge all members to respond to the survey, and above all, to ask questions about the reasons behind these proposals.

In closing, I have a few bits of news about the FIT Congress to be held in Vancouver this summer. So far, two CTINB members have declared their intention to attend the Congress: myself and Jo-Anne Elder, who will be presenting a paper on behalf of the Literary Translators' Association of Canada. I agreed to participate in the CTIC panel being organized by OTTIAQ President Johanne Boucher, and since my topic has to do with community interpretation, I would very much appreciate hearing from anyone who has served as a community interpreter (interpreting for persons who do not speak English or French in settings such as hospitals, schools, social service agencies, etc.). Your input would be very helpful in ascertaining the scope and nature of community interpretation activities in New Brunswick.

Is anyone else planning to attend the 2002 FIT Congress? It's sure to be an unforgettable experience. The registration form is now available on the Congress Web site at www.fit2002.org.

Sybil Whitman, C.T.
President

Erratum

Une erreur s'est glissée dans notre dernier numéro : c'est Marie-Neige Caron qui a traduit le mot de la présidente, et non Céline Grégoire. Nous présentons nos excuses et remercions vivement Marie-Neige pour sa précieuse collaboration.

Erratum

A mistake slipped into our last issue: the President's Message was translated by Marie-Neige Caron, and not Céline Grégoire. We apologize for this and would like to thank Marie-Neige for her valuable contribution.

Nouvelles du CTIC — automne 2001

Rapport présenté par Sybil Whitman, présidente de la CTINB

Traduction : Frédéric Grogner, t.a.

La plupart des associations provinciales et territoriales du Canada étaient représentées à la réunion de l'automne 2001 du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada, qui s'est tenue les 17 et 18 novembre derniers à Montréal, au siège de l'OTTIAQ (qui est aussi celui de la FIT). Notre ordre du jour était très chargé, et j'ai eu l'impression que certains points n'ont pas reçu toute l'attention qu'ils méritaient. Nous avons cependant abattu beaucoup de travail, et les débats ont été très instructifs, comme d'habitude.

Dans son rapport, le président du CTIC, Bruce Knowlden, a noté que les deux principales réalisations de l'année écoulée avaient été l'adoption du nouveau titre national à l'intention des membres agréés des associations provinciales et territoriales et la signature par l'ATIO (Ontario), l'OTTIAQ (Québec) et la CTINB (Nouveau-Brunswick) de la partie I de l'entente de réciprocité sur les normes en matière d'agrément. La partie II de l'entente, qui doit être signée par les autres associations membres du CTIC, leur sera bientôt envoyée une fois qu'elle aura été traduite en anglais. Les rapports présentés par les représentantes et représentants des différentes associations ont permis de constater qu'il reste du travail à faire pour harmoniser les normes d'agrément d'un bout à l'autre du pays.

Le plan d'action du CTIC présenté par le bureau a été examiné et débattu. Des progrès ont été enregistrés sur un certain nombre de points, comme le rétablissement de la commission d'agrément et des comités connexes. Une membre de l'ATINE (Nouvelle-Écosse) a accepté de présider la commission d'agrément, tandis qu'une de nos membres, Haydée Sainz, deviendra responsable de l'examen d'agrément en traduction. Fabrice Cadieux, président de l'ATIO, avait une autre bonne nouvelle à nous annoncer : des membres chevronnés de son association ont accepté d'organiser, sur une base plus régulière, la tenue des examens du CTIC en interprétation simultanée et en interprétation judiciaire.

Au cours des douze derniers mois, des progrès ont également été effectués sur d'autres points du plan d'action : (1) la mise sur pied d'un système d'évaluation et de reconnaissance de la qualité à l'intention des cabinets et écoles de traduction; (2) le maintien de liens étroits avec l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET) et d'autres associations professionnelles comme la American Translators Association (ATA), l'Association des traductrices et traducteurs littéraires (ATTL), l'Association des interprètes de langage visuel du Canada (AILVC), l'Association québécoise des interprètes francophones en langage visuel (AQIFLV) et l'Association internationale des interprètes de conférence (AIIC); (3) l'organisation du congrès de la FIT, qui doit avoir lieu en août 2002 à Vancouver; et (4) la préparation de

CTIC News — Fall 2001

Submitted by Sybil Whitman, CTINB President

Most of the provincial and territorial associations across Canada were represented at the 2001 fall meeting of the Canadian Translators and Interpreters Council, held at the OTTIAQ/FIT office in Montreal on the weekend of November 17 and 18. We had a very full agenda, and my own feeling was that some items did not receive quite the attention they deserved. Still, a great deal was accomplished, and the discussions were very informative as always.

In his report, CTIC President Bruce Knowlden mentioned that the two major achievements of the past year were the adoption of the new national title for certified members of provincial and territorial associations and the signing of Part I of the reciprocity agreement on certification standards by the ATIO (Ontario), the OTTIAQ (Québec), and the CTINB (New Brunswick). Part II of the agreement, which is intended for signature by the other CTIC member associations, will be translated into English and sent out to them soon. The reports presented at the meeting by the various association representatives revealed that there is still some work to be done in order to harmonize the certification standards from coast to coast.

The CTIC Action Plan presented by the Executive was reviewed and discussed. Progress has been made on a number of the Action Plan items, such as the re-establishment of the Board of Certification and the related committees. A volunteer from the ATINS (Nova Scotia) has agreed to chair the Board of Certification, and a CTINB volunteer, Haydée Sainz, will be responsible for the certification exam in translation. There was even more good news from ATIO (Ontario) President Fabrice Cadieux: the CTIC exams in the conference and court interpretation categories will be organized on a more regular basis by seasoned volunteers from his association.

Other Action Plan items on which progress has been made in the past year are: (1) the establishment of a quality evaluation and recognition system for translation agencies and institutions; (2) maintenance of close ties with the Canadian Association of Schools of Translation (CAST) and with other professional associations such as the American Translators Association (ATA), the Literary Translators' Association (LTAC), the Association of Visual Language Interpreters of Canada (AVLIC), the Association québécoise des interprètes francophones en langage visuel (AQIFLV), and the International Association of Conference Interpreters (AIIC); (3) the organization of the FIT Congress scheduled for August 2002 in Vancouver; and (4) the development

nouveaux outils de promotion de nos professions, comme un programme de prix du CTIC.

Pour ce qui est du premier point dont il a été question plus haut, le comité de la reconnaissance professionnelle et des normes de qualité, composé de trois membres et présidé par le président sortant du CTIC, Arthur MacRae, a indiqué qu'il s'était inspiré du plan de partenariat élaboré par Pascal Sabourin, vice-président du CTIC, pour mener ses travaux. Ce plan énonce les conditions dans lesquelles des cabinets de traduction, des établissements d'enseignement et des particuliers pourraient conclure avec le CTIC des partenariats mutuellement avantageux. Selon le comité, la signature de partenariats avec des établissements d'enseignement ou des particuliers dans le cadre du plan de partenariat ne poserait aucune difficulté majeure, mais il faudrait fixer des normes de qualité et des critères d'admissibilité à l'intention des cabinets de traduction candidats à un partenariat. Le comité étudie actuellement plusieurs modèles de contrôle de la qualité, mais leur mise en œuvre nécessiterait un financement. Le représentant du Bureau fédéral de la traduction, Donald Barabé, a suggéré au CTIC d'entreprendre des démarches auprès de Développement des ressources humaines Canada afin d'obtenir une aide financière pour son programme de partenariats et sa campagne de promotion de la profession. Il a même indiqué que le Bureau de la traduction serait prêt à aider le CTIC à présenter une demande de subvention, ajoutant que Jocelyne Doyle-Rodrigue, qui vient d'être recrutée par le bureau pour travailler sur le développement de l'industrie, entrerait en contact avec Bruce dans ce but. Son offre a été acceptée avec reconnaissance.

En ce qui concerne le maintien de liens avec d'autres organisations professionnelles, des représentantes et représentants de l'ACET, de l'AILVC et de l'AQIFLV sont venus faire rapport des activités de leurs organismes respectifs, et la présidente de la STIBC, Hana Kucerova, a présenté un exposé sur les normes d'agrément et les catégories professionnelles de l'ATA. L'organisation du congrès de la FIT se déroule comme prévu. Pour l'instant, 200 propositions de conférences, d'ateliers et de tables rondes en provenance du monde entier ont été reçues, et une table ronde représentant le CTIC est en voie de préparation sous la direction de la présidente de l'OTTIAQ, Johanne Boucher. Pour ce qui est des outils de promotion du CTIC, il a été convenu que Pascal Sabourin continuerait à travailler sur le programme de prix du CTIC ainsi que sur un programme de récompenses pour bénévoles et que l'on s'efforcerait de tenir à jour le site Web du CTIC et de publier un bulletin électronique. Une nouvelle carte nationale de membre devrait bientôt sortir des presses et être envoyée à l'ensemble des membres par affiliation du CTIC (c'est-à-dire les membres agréés des associations provinciales et territoriales).

Aucun progrès n'a été réalisé à la réunion sur un point important du plan d'action. Il s'agit de la conclusion, avec le Bureau de la traduction fédéral, d'une entente de réciprocité renouvelée portant sur les traducteurs en langues officielles, les traducteurs en langues étrangères et les interprètes de conférence. À cet égard,

of new tools to promote our professions, such as a CTIC Award Program.

Concerning the first item mentioned above, the three-member Quality Standards and Recognition Committee, chaired by past CTIC President Arthur MacRae, reported that it had used the Partnership Plan previously developed by CTIC Vice-President Pascal Sabourin as the basis for its work. That plan set out the conditions under which translation agencies, institutions, and individuals could enter into mutually beneficial partnerships with the CTIC. The Committee recommended that partnering with institutions and individuals under the Partnership Plan would not pose any serious problems, but that certain quality standards and eligibility criteria would have to be set for prospective translation agency partners. Several quality control models are being examined by the Committee, but funding would be needed for implementation. Federal Translation Bureau representative Donald Barabé suggested that the CTIC might be able to obtain funding from Human Resources Development Canada to support its partnership program and its efforts to promote the profession. He made a formal offer of assistance with grant application procedures, indicating that Jocelyne Doyle-Rodrigue, newly hired by the Translation Bureau to help develop the industry, would get in touch with Bruce for that purpose. His offer was gratefully accepted.

As for maintenance of ties with other professional bodies, representatives of CAST, AVLIC, and AQIFLV attended the CTIC meeting to report on their organizations' activities, and a presentation on ATA accreditation standards and professional categories was given by STIBC President Hana Kucerova. The organization of the FIT Congress is proceeding according to schedule. So far, 200 proposals for papers, workshops, and panels have been received from around the world, and a panel representing the CTIC is being set up under the leadership of OTTIAQ President Johanne Boucher. As for the CTIC promotional tools, it was agreed that Pascal Sabourin would continue to work on the CTIC Award Program and on a volunteer award program and that efforts to keep the CTIC web site up to date and publish an electronic newsletter would be pursued. A new national membership card should soon be printed and sent out to all CTIC members by affiliation (i.e., certified members of provincial and territorial associations).

One important Action Plan item on which no progress was made at this meeting was the conclusion of a renewed reciprocity agreement with the federal Translation Bureau that would apply to official-language translators, foreign-language translators, and conference interpreters. In this regard, no progress can be made

il faudra que toutes les associations membres du CTIC aient ratifié l'entente sur les exigences et les normes harmonisées en matière d'agrément pour sortir de l'impasse.

Les états financiers vérifiés du CTIC renfermaient d'excellentes nouvelles : à la clôture de l'exercice le 31 août 2001, le CTIC avait un excédent de 25 220 \$. Une grande partie du mérite de ce renversement de la situation financière du CTIC revient à l'ancien trésorier, Peide Zha, mais la décision d'utiliser la conférence téléphonique pour la réunion du printemps a également joué un rôle important, puisqu'elle a permis de réaliser une économie d'environ 9 000 \$. Dans son projet de budget pour le prochain exercice, la trésorière Bohdana Badzio prévoit que les produits dépasseront les charges d'environ 10 000 \$.

Au chapitre de l'élection des dirigeants, Bruce Knowlden et Pascal Sabourin ont respectivement accepté d'être mis en candidature aux postes de président et de vice-président du CTIC et ont été élus par acclamation. Bohdana Badzio, de l'ATIA (Alberta), n'a pu assister à la réunion, mais elle avait accepté que sa candidature au poste de secrétaire-trésorière soit proposée, et elle a également été élue par acclamation. Michel Trahan, de l'ATIO, la secondera dans ses fonctions de secrétaire.

La réunion du printemps du CTIC se déroulera par conférence téléphonique le samedi 27 avril 2002.

until the agreement on harmonized certification standards and requirements has been ratified by all CTIC member associations.

The CTIC's audited financial statements contained some very good news: when the fiscal year ended on August 31, 2001, the CTIC had a balance of \$25 220. Much of the credit for that positive change in the CTIC's financial position should go to former Treasurer Peide Zha, but another important factor was the decision to hold the spring meeting by conference call, which resulted in savings of about \$9 000. In her proposed budget for the coming year, Treasurer Bohdana Badzio predicts an excess of revenue over expenditure on the order of \$10 000.

As for the election of officers, Bruce Knowlden and Pascal Sabourin accepted the nominations for the positions of CTIC President and Vice-President respectively and were elected by acclamation. Bohdana Badzio of the ATIA (Alberta) was unable to attend this meeting, but she had previously accepted the nomination for the position of Secretary-Treasurer and was also elected by acclamation. She will be assisted with her secretarial duties by Michel Trahan of the ATIO.

The spring CTIC meeting will be held by conference call on Saturday, April 27, 2002.

Sommet de la terminologie

Rute Costa
Présidente de l'AET

L'Association européenne de terminologie, en collaboration avec plusieurs réseaux internationaux de terminologie et sous la coordination logistique de l'Union latine, a le plaisir de vous informer qu'elle organise un sommet de la terminologie les 13, 14 et 15 juin prochains au Palais des Congrès de Bruxelles, dans le but de combler le processus d'étude d'une infrastructure d'information électronique pour la terminologie en Europe, ainsi que dans d'autres régions du monde qui pourraient en bénéficier.

Un pré-sommet de terminologie, organisé les 22 et 23 novembre 2001 par l'Association européenne de terminologie, à Bruxelles, a permis de dresser une liste des thématiques que doit traiter le Sommet de la terminologie. Parmi les points qui devront être abordés, citons :

- Quelle infrastructure proposer et quels résultats attendre d'une coopération internationale?
- Qui sont les utilisateurs de terminologie et qu'attendent-ils des structures existantes?
- Comment réorienter la formation du terminologue afin de rendre la profession performante et mobile?
- Qu'attend-on d'un terminologue et qu'attend celui-ci de ses interlocuteurs?

Terminology Summit

Rute Costa, EAFT President
Translation: Marion Macfarlane, C.T.

The European Association for Terminology, in cooperation with several international terminology networks and under the logistical coordination of the Union latine, is pleased to inform you that it is organizing a Terminology Summit on June 13, 14, and 15 at the Palais des Congrès in Brussels, in order to carry out the study process for an electronic information infrastructure for terminology in Europe as well as in other parts of the world which could benefit from it.

A list of themes to be dealt with at the Terminology Summit was drawn up at a preliminary Terminology Summit in Brussels on November 22 and 23, 2001, organized by the European Association for Terminology. Among the points to be addressed are the following:

- What infrastructure should be proposed for, and what results expected from, international cooperation?
- Who uses terminology, and what do they expect from the existing structures?
- How should terminologist training be reorientated in order to make the profession efficient and mobile?
- What is expected of terminologists, and what are their expectations of the people they deal with?

- Comment mieux récupérer et réutiliser les données (terminologiques, référentielles, etc.)?
- Quelle est la valeur commerciale réelle de la terminologie?
- Quel est le cadre juridique pour l'information terminologique et comment en tenir compte lors de toute transaction?
- Quelle est la qualité et la diversité de l'information terminologique en ligne?

Les intervenants seront invités parmi les spécialistes de différents domaines de la connaissance (technologies, sciences humaines, administration) et de différents secteurs de la société (industriels, scientifiques, politiques) utilisant quotidiennement la terminologie ou menant une réflexion sur la discipline, ainsi que des représentants de secteurs ayant été confrontés à la même problématique que la terminologie et ayant adopté des solutions originales.

Cet événement aura plusieurs langues officielles : l'anglais, l'espagnol et le français; une retransmission vidéo en direct dans Internet permettra de diffuser plus largement cet événement dans plusieurs pays, le rendant ainsi accessible à un public plus vaste. Des dispositions techniques seront prises afin que les internautes puissent choisir leur langue d'écoute.

En attendant que les bulletins d'inscription soient disponibles, vous pouvez dès aujourd'hui formuler votre souhait de participer auprès de :

Union latine/ DTIL
131, rue du Bac
75340 Paris cedex 07
FRANCE
Tél. : (33 1) 45 49 60 60
Télécopie : (33 1) 45 44 45 97
Courriel : dtil@unilat.org

Nouvelles du Département de traduction et des langues

Frédéric Grogner, t.a.

Comme je l'annonçais lors de la dernière assemblée générale, le département s'est doté d'un plan d'action dans le but d'améliorer le recrutement, notamment en proposant le lancement d'un programme accéléré de baccalauréat spécialisé en traduction. Ce programme d'une durée de deux ans a obtenu le feu vert du Comité des programmes de l'Université de Moncton et devrait être adopté sous peu par le Sénat, de sorte qu'il pourrait entrer en vigueur dès septembre 2002. Pour pouvoir s'y inscrire, il faudra être titulaire d'un premier baccalauréat et faire la preuve de ses compétences linguistiques. Le programme comptera au total 60 crédits qui se répartiront comme suit : 48 crédits de cours obligatoires en traduction, 9 crédits de cours à option en traduction et 3 crédits de cours à option en linguistique.

- What is the best way of retrieving and reusing data (terminological, reference, etc.)?
- What actual business value does terminology have?
- What is the legal framework for terminological information, and how should this be reflected in any transaction?
- What is the quality and diversity of on-line terminological information?

Guest speakers will be chosen from among experts in various fields of knowledge (technologies, humanities, administration) and various sectors of society (industrial, scientific, political), who use terminology on a daily basis or give thought to this discipline, as well as representatives of sectors that have come up with original solutions to the same problems as those faced in terminology.

This event will have several official languages: English, Spanish, and French. It will be broadcast live on the Internet, which will make it accessible to a wider audience in several countries. Technical arrangements will be made to enable web surfers to listen in the language of their choice.

Registration forms will be made available, but in the meantime you can indicate your interest in participating by contacting:

Union latine/ DTIL
131, rue du Bac
75340 Paris cedex 07
FRANCE
Tel.: (33 1) 45 49 60 60
Fax: (33 1) 45 44 45 97
E-mail: dtil@unilat.org

News from the Department of Translation and Languages

Frédéric Grogner, C.T.
Translation: Marion Macfarlane, C.T.

As I announced at the last general meeting, the department has developed an action plan with a view to improving recruitment, in particular by proposing to launch an accelerated program for the specialized B.A. in Translation. This two-year program was given the go-ahead by the Université de Moncton programs committee and is expected to be adopted soon by the Senate for implementation in September 2002. Registration requirements are a first bachelors degree and proof of language skills. The program will have a total of 60 credits with the following distribution: 48 compulsory translation course credits, 9 optional translation course credits, and 3 optional linguistics course credits.

Par ailleurs, nous nous sommes lancés dans une vaste campagne de promotion de la traduction auprès des conseillers et conseillères en orientation ainsi que des enseignants et enseignantes de français et d'anglais des écoles secondaires des Maritimes dans le but de les sensibiliser à la pénurie annoncée de spécialistes de la traduction. Ils et elles ont reçu une lettre individuelle accompagnée de larges extraits du *Dossier sur la traduction*, et nous espérons que cette démarche sera fructueuse.

Frédéric Grogner, traducteur agréé et directeur du Département de traduction et des langues de l'Université de Moncton, est secrétaire du Conseil de l'industrie de la traduction du Nouveau-Brunswick et représentant du département au conseil de la CTINB.

Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage

Michelle Delorme, t.a.

La mutation accélérée qui caractérise la traduction est un sujet à la mode. L'OTTIAQ y consacrait d'ailleurs la majeure partie de son congrès de novembre dernier. La conférencière principale, la professeure Roda P. Roberts, Ph. D., y a brossé un tableau assez rapide, mais tout de même très structuré (profession oblige!) de l'évolution de la traduction, mais aussi des nombreux défis et importantes pressions auxquels nous devons faire face dans un proche avenir. Enfin, plusieurs diront que nous avons déjà « les deux pieds dedans », ce sombre avenir de galérien! Toujours plus vite, toujours mieux, en plus de langues, et tourne, tourne, le manège infernal de l'informatisation de notre profession!

Et ces défis, que nous connaissons tous, sont souvent synonymes d'adaptation, donc de perfectionnement. Vous me voyez venir? Eh oui, la formation continue, le perfectionnement professionnel et toutes les autres bêtes noires du genre sont ici à l'honneur. Comme on doit toujours en offrir plus, il faut bien se ressourcer quelque part, chercher appui ou assurance dans ces quelques miettes glanées au passage. Car elles ne sont pas légion les possibilités de perfectionnement pour le traducteur, surtout le pigiste. Donc, comment pouvons-nous nous pourvoir de nouveaux outils, de ces quelques notions supplémentaires qui nous aideront à nous démarquer et à répondre aux exigences des clients?

Il y a bien les formations offertes par l'OTTIAQ et quelques ateliers organisés par le Bureau de la traduction. Mais, selon moi, il faut aller plus loin que cela pour donner à la formation continue tout son sens dans notre domaine. En bonne généraliste que je suis, je vois défiler des textes de toutes sortes. Pour bien en cerner le contenu, je dois me tenir au fait de l'actualité, des progrès technologiques et grappiller tout renseignement susceptible d'être utile dans les revues, les journaux, les émissions radiophoniques ou télévisées. Toujours à l'affût, toujours prête, une vraie Jeannette! Combien de fois avons-nous entendu les professeurs nous sermonner sur l'importance de la lecture... Irène de Buisseret elle-même se faisait un point d'honneur de nous rappeler

In addition, we have embarked on an extensive campaign promoting translation among careers guidance counsellors as well as teachers of French and English at high schools in the Maritimes, in order to make them more aware of the expected shortage of translation specialists. They have each received a personal letter along with substantial extracts from the *Status Report on Translation*, and we hope this initiative will produce results.

Frédéric Grogner, a certified translator and Director of the Université de Moncton department of translation and languages, is the Secretary of the Translation Industry Council of New Brunswick and represents the department on the CTINB Board.

Practice Makes Perfect

Michelle Delorme, C.T.

Translation: Marie-Neige Caron

We constantly hear about the frantic evolution of translation. In fact, last November, OTTIAQ dedicated most of its congress to this topic. Dr Roda P. Roberts was the keynote speaker. In a short but structured speech (once a teacher, always a teacher!), she depicted the evolution of our profession as well as its many challenges, and the enormous pressure translators will soon be facing. Well, some will say we are already living in the future, already enslaved. We must work faster, better, and translate from and into more languages. The great wheel of computerization is spinning!

These challenges, which we all know too well, often entail adaptation, and thus training. See what I am getting at? Yes, you guessed right: continuing education, professional development, and all these nasty little things. Since we have to give more and more every day, we must find a way to somehow recharge our batteries, gaining assistance and confidence any way we can. For translators, and especially freelancers, there are few professional development opportunities. How can we provide ourselves with the new tools and notions that will allow us to distinguish ourselves and meet clients' requirements?

True, OTTIAQ does provide training, and the Translation Bureau organizes a few workshops, but I do think it takes more than that to give professional development its true meaning. Being a generalist, I deal with all kinds of texts. To better understand what I am translating, I must keep myself up to date with news and technology, plus glean any information that might be useful from magazines, newspapers, and on radio and television. Constantly on the look-out and ready for action, a true scout! How many times have we been lectured by our teachers about the importance of reading... Irène de Buisseret herself made a point of reminding us, from the very first pages of her famous book, about the

l'importance des connaissances générales et de leur constant enrichissement dès les premières pages de son fameux ouvrage. Déjà ça de pris donc, mais ça demeure insuffisant.

Avec les œillères du travail à la chaîne, on perd vite le fil et on finit par se cantonner à nos connaissances. Il est indéniable que la production est aujourd'hui un facteur clé et qu'approfondir ses connaissances au-delà de l'article du mois dans *L'actualité* demande temps et énergie, souvent épuisés après une semaine de travail. Je l'ai déjà dit, il faudrait idéalement réagir à ce phénomène en faisant front, mais mes visées idéalistes n'ont ici aucune raison d'être, car le perfectionnement, ce n'est pas un problème unique aux traducteurs. Prenons les architectes. L'Association des architectes du Nouveau-Brunswick a adopté un programme de formation continue **obligatoire**, inspiré de celui de l'Ordre des architectes de l'Ontario. Oui, j'ai osé mettre en gras, car je pense qu'il faut se poser sérieusement la question. Sans pour autant adopter ce principe, il faut du moins en admettre l'importance pour notre profession, qui a encore beaucoup à faire pour être reconnue à sa juste valeur. J'entends déjà plusieurs jeter les hauts cris! Mais, chers amis, sérieusement, il y a ici matière à réflexion. Preuve en est que l'agrément n'est pas une formalité et que, comme toute profession libérale, on doit réussir un examen ou, dans notre cas, présenter un bon dossier après au moins deux ans d'expérience, donc d'encadrement et de progression. Je suis d'avis que la progression est un mouvement continu, et non un bref épisode dans la carrière du traducteur. L'expérience permet d'acquérir beaucoup de finesse et de sagesse, soit, mais elle ne peut remédier à elle seule aux nouvelles difficultés qui entourent notre travail.

Et cette expérience prend de l'âge... Implacable réalité. Les jeunes doivent donc être formés et ne bénéficient pas nécessairement de toute la latitude autrefois accordée pour approfondir les recherches, le raisonnement et perfectionner les compétences. Le temps est devenu un luxe que peu d'entre nous peuvent se permettre. Comme dans tout autre domaine, d'ailleurs! Soyons francs. Ainsi, les jeunes doivent être encadrés et incités à progresser, ce qui n'est pas toujours possible en milieu de travail... surtout à la pige! Leurs connaissances en informatique sont loin de suffire. Et les traducteurs plus expérimentés, eux, ne doivent pas négliger les avantages du perfectionnement.

L'Association des architectes du Nouveau-Brunswick, j'y reviens, a pour sa part décidé de favoriser la formation continue en instituant un système de points lui permettant de gérer la progression de ses membres. Autre profession, mais mêmes défis : apprivoiser les nouvelles technologies, offrir un service hors pair au client, travailler mieux et plus vite, se tenir au fait des découvertes et progrès dans le domaine et ainsi de suite. Pour demeurer membre de l'Association, il faut acquérir un certain nombre de points chaque année. On doit donc poursuivre son travail tout en trouvant le temps de gagner ces points. Mais, attention, pas besoin de suivre cours sur cours, diverses méthodes d'apprentissage sont prises en compte. Ce système est d'ailleurs étudié par toutes les associations d'architectes au pays.

importance of general knowledge and constantly broadening it. It's a start, but still . . .

Blinkered by mass production, we soon lose the thread and end up limiting ourselves to what we know. Production is unquestionably a key factor, and deepening our knowledge other than by reading the feature article in *Maclean's* every month takes time and energy, which are frequently lacking at the end of the workday. As I said before, we should ideally stick together and face up to this phenomenon, but there's no point to my idealistic views here: professional development is not solely a translators' issue. Take architects, for example. The Architects Association of New Brunswick adopted a **mandatory** continuing education program based on the one used by the Ontario Association of Architects. Yes, I did use bold here, for I believe it is essential to think about this. And even if we don't go this far, we must at least admit the value of this principle for our profession, which is far from being fully recognized. I can already hear some cries of indignation. But seriously, dear colleagues, it really is something to think about. Certification requirements are indeed more than a mere formality; as in any liberal profession, one has to pass an exam or, in our case, submit a good dossier after at least two years' experience, meaning two years of supervision and progress. In my opinion, progression is everlasting, not just a short phase in one's career. Experience enables us to gain considerable finesse and wisdom, but alone, it can't ease all the new difficulties linked to our work.

And experience is getting older too—a harsh reality. Young translators must be trained, but they are not necessarily given the latitude their predecessors once had to develop their research, thinking, and skills. Time is a luxury few of us can afford. And frankly, it's the same for everyone! It is therefore essential to supervise and encourage the progress of young translators, which is not possible everywhere . . . especially in a freelancing environment. Their computer skills are far from sufficient. And more experienced translators must not neglect the benefits of professional development either.

The Architects Association of New Brunswick, as I said, decided to promote continuing education by introducing a credit system for assessing its members' progress. They face the same challenges: learning about new technologies, providing clients with outstanding service, working better and faster, keeping up to date about new discoveries and progress, and so on. To remain a member of the Association, an architect must acquire a set number of credits each year. And he or she must find a way to do so while working. This doesn't mean architects have to take more and more classes to get their credits; many learning methods are considered. In fact, all Canadian associations of architects are studying this system.

Là où le bât blesse, c'est qu'il faut être membre en règle de l'Association pour pratiquer. Donc, pour se dire architecte et exercer son métier, il faut, comme c'est le cas avec les infirmières et les avocats, présenter sa carte de membre. C'est loin d'être le cas en traduction. Ce qui signifie donc que, advenant l'adoption d'un système similaire, les traducteurs agréés devraient consacrer plus de temps à la formation continue, alors que les traducteurs qui pratiquent sans reconnaissance professionnelle n'auraient pas à s'en soucier... On peut ici être tenté de parler d'injustice, car la gestion d'un tel système n'est pas aussi simple quand elle ne touche pas toute la profession. Mais, en se concentrant sur les compétences des traducteurs agréés, et sur ce qu'ils peuvent tirer d'un tel système, force est d'admettre qu'il pourrait être très avantageux. Beaucoup de traducteurs agréés travaillent pour des clients exigeant l'agrément; ces clients sont donc déjà sensibilisés aux avantages de recourir à un spécialiste certifié. Je ne connais d'ailleurs aucun client qui serait déçu d'apprendre que ses fournisseurs prennent le temps de se perfectionner, de se renouveler.

Mais ce n'est pas à moi de décider si notre profession doit se doter d'un tel système. Elle a encore beaucoup à faire pour présenter la traduction comme une profession en soi, et non seulement un mal nécessaire. Certains proposent l'adoption d'une tarification à l'heure pour faire de la traduction une profession respectée. N'étant pas de cet avis, je préfère une sensibilisation des cabinets et des traducteurs à l'importance de l'agrément, ainsi qu'une formation continue permettant à tous d'obtenir les outils nécessaires aux multiples adaptations incontournables dans la pratique quotidienne de notre belle profession.

Michelle Delorme, une de nos collaboratrices régulières, est traductrice indépendante.

The problem is, an architect has to be a member of the Association to practice and use the title. Nurses and lawyers are in the same position, but not translators. If such a system existed, certified translators would have to devote more time to training than their uncertified colleagues. This system is obviously far more complicated when not applied to all members of the profession, and we would be tempted to call it unfair to certified translators. However, if we consider the skills of certified translators and the benefits of such a system, we must admit it could also be very valuable. Many certified translators work for clients who demand certification. These clients already know the benefits of working with a certified expert. No clients I know would be disappointed to find out that their suppliers take time to improve and refresh their knowledge!

It is not up to me to decide whether our profession should adopt such a system. We still have our work cut out to present translation as a profession in its own right, rather than just a necessary evil. Some say hourly rates would help make translation a respected profession. Personally, I would rather focus on increasing awareness among translators and translation firms of the value of certification and offering continuing education so that everyone can get the tools they need to adapt to the many changes our fine profession is facing daily.

Michelle Delorme, one of our regular contributors, is an independent translator who frequently collaborates with associate member Marie-Neige Caron.

APPEL AUX COMMUNICATIONS

Slavonic International Translators Conference 2002
Slavonic, République tchèque
du 19 au 22 septembre 2002
www.scholaludus.cz

CALL FOR PAPERS

Slavonic International Translators Conference 2002
Slavonic, Czech Republic
September 19-22, 2002
www.scholaludus.cz

Traduction : Lise Villeneuve

Venez rencontrer vos collègues dans une ville aux bois dormants de l'époque de la Renaissance, conservée par l'oubli depuis 400 ans. La conférence se déroulera sous forme de séminaires, vous permettant de faire connaissance avec tous les autres participants. Vous pourrez aussi profiter des excursions prévues vers des endroits inconnus des hordes de touristes pour créer de nouvelles amitiés. Des visites touristiques avant et après la conférence sont aussi offertes, et des dispositions peuvent être prises pour l'hébergement à Prague et à Vienne.

Come and meet your colleagues in a Sleeping Beauty of a Renaissance town, preserved by neglect for 400 years. This is a seminar type of conference where you have a chance to get to know all the other participants and coin new friendships during excursions to places undiscovered by the tourist hordes. We also offer pre- and post-conference tours and will arrange your accommodation in Prague and/or Vienna.

Sujets : tout sujet d'intérêt pour les traducteurs et traductrices

Topics: Any topic of interest to translators

- Longueur :** de 5 à 10 pages à double interligne; faisons court, mais faisons bien!
- Résumé :** maximum de 100 mots; joindre votre curriculum vitae
- Envoi :** en format .doc par courrier électronique à zuzana007@hotmail.com
- Date limite :** pour les résumés, le **31 mai 2002**; pour la version finale, le **31 juillet 2002**. Les auteurs des communications acceptées seront avisés au plus tard le **30 juin 2002**.

Toutes les personnes qui feront un exposé doivent s'inscrire à la conférence.

Commentaires sur la conférence 2001 :

- Merci du fond du coeur pour tous les efforts que vous avez mis pour rendre la conférence intéressante et divertissante. *Anne Witt-Greenberg, États-Unis*
- Un gros merci pour tout ce que vous avez fait afin d'assurer la réussite de la conférence; tout était bien organisé, de A à Z. Grâce à votre attention aux menus détails, tout s'est bien déroulé. Tout avait été prévu! Le programme était excellent. J'ai beaucoup apprécié la possibilité de rencontrer et de connaître autant de gens intéressants. Il est si agréable de sortir de notre univers étroit pour partager nos expériences et nos points de vue avec la grande « confrérie » (un terme peut-être politiquement incorrect!) des traducteurs. De plus, le volet culturel était magnifique. Nous avons pu découvrir l'histoire d'une région qui, pour la plupart d'entre nous, était plutôt inconnue. Cela me donne envie d'en apprendre davantage. *Marion Macfarlane, Canada*
- J'aimerais tout simplement vous remercier pour une conférence vraiment magique et pour tout votre travail dans les coulisses. *Kathleen Shields, Irlande*
- Slavonice est une ville merveilleuse, et la pension italienne était extraordinaire. Les participants ont été très gentils; les exposés étaient de très grande qualité! Sans oublier la beauté du paysage tchèque qui a été préservé de la destruction et l'accueil reçu. Encore une fois : merci beaucoup. *Carola Sandin-Langhoff, Finlande*

Renseignements : Zuzana Kulhankova
Jana Zizky 2
378 81 Slavonice
République tchèque
Tél. : 420-332-493777 ;
Télec. : 420-332-493770 ;
Cell. : 420-605-726432
Courriel : zuzana007@hotmail.com
Site Web : www.scholaludus.cz

Lise Villeneuve, membre associé, est jurilinguiste et réviseure au ministère de la Justice du Nouveau-Brunswick.

Length: 5-10 double-spaced pages – short is beautiful!

Abstracts: Maximum 100 words; enclose CV

Delivery: E-mail in .doc format to zuzana007@hotmail.com

Deadline: Abstracts by **May 31, 2002**, final version of papers by **July 31, 2002**
Authors of accepted papers will be advised by **June 30, 2002**.

All presenters must be registered for the conference.

Reflections on the 2001 Conference:

- Thank you from the bottom of our hearts for all your efforts to make the conference fun and interesting. *Anne Witt-Greenberg, USA*
- Thank you so much for all you did to make the conference a success; it was well organized from A to Z, and I was impressed by your attention to all the little details that made it go so well. You thought of everything! The program itself was excellent, and I really enjoyed the opportunity to meet and get to know so many interesting people. It's so refreshing to step outside our parochial little world and share our experiences and opinions with the broader "fraternity" (that's probably politically incorrect!) of translators. On top of that, the cultural activities you organized were wonderful and introduced us to the history of an area which was, for most of us, somewhat unknown. I'm now keen to find out more. *Marion Macfarlane, Canada*
- I would just like to thank you for a really magical conference and for all the work you did behind the scenes. *Dr. Kathleen Shields, Ireland*
- Slavonice was a wonderful place, the Italian pension was just amazing, the participants in the conference were really nice and the presentations of a very high quality! Not to mention how beautiful the Czech landscape is, so undestroyed and friendly. So thank you very much once again. *Carola Sandin-Langhoff, Finland*

Contact/Information: Zuzana Kulhankova
Jana Zizky 2
378 81 Slavonice
Czech Republic
Tel.: 420-332-493777
Fax: 420-332-493770
Cell +420-605-726432
E-mail zuzana007@hotmail.com
Web Site: www.scholaludus.cz

Allocution prononcée à l'occasion du 30^e anniversaire de la CTINB

le 21 octobre 2000

L'honorable juge Michel Bastarache,

Ces lois doivent être interprétées par les tribunaux qui doivent d'abord faire droit à l'égalité des deux versions, un principe qui fut déjà reconnu en 1891 dans *Canadian Pacific Railway Co. v. Robinson*.¹ Il faut donc lire les deux versions ensemble, l'une par rapport à l'autre, dans leur contexte global, pour découvrir l'intention législative qui se dégage. Chaque disposition se lit dans le contexte de la section où elle est employée, tenant compte du régime général de la loi et du système de droit en vigueur.

Je vous offre un exemple de ce que cela peut donner en pratique. Dans *Gulf Oil Canada Ltée c. Canadien Pacifique Ltée*,² la Cour supérieure du Québec devait se pencher sur une disposition de la loi fédérale sur le transport qui prévoyait que la perte subie en raison d'un « Act of God » n'était pas remboursable. Le texte français employait les expressions « cas fortuit » ou « force majeure ». La cour décida que, dans le contexte du droit civil, les actes des tiers ne satisfont pas au test de l'« Act of God », mais satisfont à la notion de force majeure. Cela suffisait, car le Parlement était présumé vouloir tenir compte du contexte québécois. Le problème que cela pose saute aux yeux: qu'en est-il de l'uniformité dans l'application de la loi fédérale?

Généralement, on aborde ce problème en appliquant la règle du « highest common meaning », c'est-à-dire de l'interprétation commune la plus favorable. S'il y a conflit direct entre les deux versions de la loi, le tribunal examine le contexte historique, y compris celui qui est pertinent à l'adoption des deux versions, puis il considère l'objet de la loi et décide du sens commun, qui peut dès lors s'écarter du sens littéral. Dans le *Renvoi sur la loi scolaire de l'Ontario et les droits linguistiques de la minorité en matière d'éducation*,³ par exemple, la Cour d'appel se pencha sur le texte de l'article 23(3) de la *Charte canadienne des droits et libertés* et considéra que l'expression « établissements d'enseignement de la minorité linguistique » était plus expressive que l'expression « minority language educational facilities »; il y avait donc lieu de conclure à l'intention législative de reconnaître à la minorité le droit de gérer « ses écoles ». C'était le sens commun le plus favorable. Notre cour est allée encore plus loin en disant qu'elle peut rejeter le sens commun qui ne semble pas compatible avec l'intention législative qui se dégage de l'ensemble de la loi. Dans *Doré c. Verdun*,⁴ le juge Gonthier écrit que ce qui prime, c'est le sens qui est le plus compatible avec les objets de la loi dans son ensemble.

Tout cela peut paraître incertain. En somme, l'interprète des lois cherche le sens des règles de droit plutôt que le sens littéral des

Address Given on the Occasion of the 30th Anniversary of the CTINB

October 21, 2000

The Honourable Mr. Justice Michel Bastarache

Translation: Marion Macfarlane, C.T.

These statutes must be interpreted by the courts, which must first acknowledge the equality of both versions, a principle already recognized in 1891, in *Canadian Pacific Railway Co. v. Robinson*.¹ Both versions must therefore be read in comparison with each other, in their overall context, to discover the legislative intention which they reveal. Each provision is read in the context of the section in which it is used, taking into account the law that applies in the jurisdiction generally and of the legal system in force.

I will give you an example of what this can lead to in practice. In *Gulf Oil Canada Ltd. c. Canadien Pacifique Ltée*,² the Cour supérieure du Québec had to consider a provision of the federal transportation statute which provided that any loss caused by an "Act of God" was not subject to repayment. The French text used the expressions "cas fortuit" or "force majeure". The Court decided that, in the context of the civil law, acts by a third party do not qualify as Acts of God but do match the concept of "force majeure". This sufficed, for it was presumed that Parliament wanted to take the Quebec context into account. The problem posed by this is blindingly obvious: what about uniform application of the federal statute?

Generally, this problem is approached by applying the rule of the highest common meaning, i.e. the most favourable common interpretation. If the two versions of the statute conflict directly with each other, the court examines the historical context, including that in which both versions were adopted, then considers the intent of the Act, and decides on the common meaning, which may at that point diverge from the literal meaning. In the *Reference Re Education Act of Ontario and Minority Language Education Rights*,³ for instance, the Court of Appeal considered the text of section 23(3) of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* and considered that the expression "établissements d'enseignement de la minorité linguistique" was more expressive than the expression "minority language educational facilities"; there were therefore grounds for concluding that the legislative intention was to recognize the minority's right to manage "its schools". This was the highest common meaning. Our Court went even further by saying that it can reject the common meaning which does not seem to be consistent with the legislative intention which is evident in the statute as a whole. In *Doré v. Verdun*,⁴ Justice Gonthier writes that the meaning which is most consistent with the objects of the statute as a whole takes precedence.

All this may appear vague. Basically, anyone interpreting the statutes looks for the meaning of the rules of law rather than the

énoncés législatifs, comme l'affirme Pierre-André Côté dans son traité sur l'interprétation des lois.⁵ Ce qu'il faut retenir c'est qu'il y a nécessité d'harmoniser les deux versions de la loi. Il faut donc faire le maximum pour produire au départ des versions compatibles. Ceci suppose que l'on aura tenu compte des systèmes juridiques et des méthodologies qui leur sont propres, de l'histoire législative, des nuances dans les concepts utilisés en français et en anglais, du régime général et des objets de la loi. C'est pour cela que la traduction juridique est particulièrement difficile.

Au plan fédéral, il y a de nombreuses lois qui posent des difficultés parce qu'elles se réfèrent au régime juridique en place dans la province d'application. C'est le cas du mariage, du divorce, de la faillite et de l'insolvabilité, des notes promissaires du droit maritime... Pour prendre effet, par exemple, les lois sur la faillite, les lettres de change ou les sûretés bancaires doivent faire appel à l'existence de contrats de prêt, de vente ou d'hypothèque. La loi de l'impôt va aussi décider de la taxation applicable aux ventes, assignations, dons et legs. Il faut donc se référer non seulement à la langue du droit mais au régime juridique en vigueur pour l'interpréter et l'appliquer. Le problème est amplifié par le fait qu'il n'y a pas de common law fédérale supplétive qui s'appliquerait en cas de vide juridique. Dans ces cas, c'est le droit provincial qui est supplétif. Le droit fédéral n'est donc pas absolument uniforme à travers le pays. Il tient souvent compte de distinctions provinciales.

Mais tout n'est pas incohérence. Loin de là. De fait, il se dessine un mouvement de convergence importante de nos deux systèmes juridiques. Celui-ci résulte du contact fréquent entre nos systèmes juridiques, de la croissance des sources de droit internationales, de la mobilité des personnes, de l'influence des médias, de l'expansion de la législation et de la réglementation aux domaines autrefois régis par la common law, de la mondialisation des échanges commerciaux.

Au plan international, l'activité commerciale est de plus en plus régie par des conventions inspirées du droit anglo-américain. Beaucoup de pays, à l'instar du Québec, ont dû par exemple adopter des institutions telles le « trust ». Le nouveau *Code civil du Québec* en a fait une institution distincte, adaptée au système civiliste, mais il s'est tout de même inspiré de la common law. Le rapprochement se fait aussi dans le sens inverse. La Cour suprême a beaucoup contribué à ce phénomène. Par exemple, dans *Canadian National Railway Co. c. Norsk Pacific Steamship Co.*,⁶ la Cour a fait appel aux notions de droit civil pour développer le droit des délits en common law. Le bi-jurisdisme n'est pas une affaire de coexistence; c'est une question de partage de valeurs et de traditions juridiques. Il faut aussi noter que les conventions internationales ne sont pas limitées aux affaires commerciales. Elles sont très nombreuses dans le domaine des droits de la personne, du droit de la famille, du droit criminel, des télécommunications, de la bio-éthique. L'élargissement de domaine du droit international signifie que la technique de rédaction et d'interprétation du droit civil prend aussi de l'ampleur,

literal meaning of legislative statements, as Pierre-André Côté states in his treatise on the interpretation of statutes.⁵ It must be remembered that it is necessary to harmonize both versions of the law. Therefore, the greatest possible effort must be made at the outset to produce versions which are consistent with each other. This presupposes that the legal systems and their own particular methodologies, legislative history, subtle differences between the concepts used in French and English, as well as the general system and intent of the statute will have been taken into account. This is why legal translation is particularly difficult.

At the federal level, there are many statutes which are problematic because they refer to the legal system in place in the province where they are applied. This is the case with marriage, divorce, bankruptcy and insolvency, promissory notes in marine law... For instance, legislation dealing with bankruptcy, bills of exchange, or bank securities depends on the existence of loan, sales, or mortgage contracts to take effect. Tax legislation will also determine how sales, allocations, gifts, and legacies should be taxed. Consequently, it is necessary to refer not only to legal language but also to the legal system in force to interpret and apply the legislation. The problem is compounded by the fact that there is no supplementary federal common law which would apply in the event of a legal vacuum. In these cases, provincial law has a supplementary function. Therefore, federal law is not absolutely uniform throughout the country. It often takes provincial distinctions into account.

However, all is not inconsistency; far from it. In fact, our two systems of law are moving much closer together. This is due to frequent contact between our legal systems, the growth of international sources of law, personal mobility, the influence of the media, the expansion of legislation and regulations into areas previously governed by the common law, and the globalization of trade.

At the international level, commercial activity is increasingly ruled by conventions inspired by Anglo-American law. For instance, many countries have, like Quebec, had to adopt institutions such as the trust. The new *Code civil du Québec* has made this a separate institution adapted to the civil law system, but the source of inspiration was nonetheless the common law. The gap is also being closed in the opposite direction. The Supreme Court has contributed greatly to this phenomenon. For instance, in *Canadian National Railway Co. v. Norsk Pacific Steamship Co.*,⁶ the Court used civil law concepts to develop torts law in the common law. Bijuralism is not a matter of coexistence; it is a question of sharing values and legal traditions. It must also be noted that international conventions are not restricted to business affairs. They are very common in the area of human rights, family law, criminal law, telecommunications, and bioethics. The broadening scope of international law means that the technique of drafting and interpreting the civil law is also broadening, something we are already noticing within Canada due to the adoption of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*.

une chose que nous constatons déjà au plan interne au Canada en raison de l'adoption de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Je suis préoccupé par la légitimité du système judiciaire. Celle-ci repose sur sa capacité de refléter les valeurs de notre société sans discriminer, sur sa capacité de se développer en fonction des besoins réels des Canadiens. Je crois que l'interprétation de nos deux systèmes juridiques va permettre de développer le droit de façon créative. Les rédacteurs des lois et traducteurs ont un rôle important à jouer dans ce processus.

Le juge Michel Bastarache, de la Cour suprême du Canada, est membre fondateur de la CTINB. C'était la troisième et dernière partie de l'allocution qu'il a prononcée lors du dîner marquant le 30^e anniversaire de la CTINB.

¹ (1891), 19 R.C.S. 292.

² [1979] C.S. 72 (QC).

³ (1984), 10 D.L.R. (4^e) 491.

⁴ [1997] 2 R.C.S. 862.

⁵ À la p. 315.

⁶ [1992] 1 R.C.S. 1021.

I am concerned about the legitimacy of the judicial system. This is based on the ability of the system to reflect the values of our society without discrimination and to develop according to the actual needs of Canadians. I believe the interpretation of our two legal systems will allow creative development of the law. Legal drafters and translators have an important role to play in this process.

Justice Michel Bastarache, of the Supreme Court of Canada, is a founding member of the CTINB. This is the third and final part of the speech he gave at the CTINB's 30th anniversary dinner.

¹ (1891), 19 S.C.R. 292.

² [1979] C.S. 72 (QC).

³ (1984), 10 D.L.R. (4th) 491.

⁴ [1997] 2 S.C.R. 862.

⁵ On p. 315.

⁶ [1992] 1 S.C.R. 1021.

Inventeur?

Voici la traduction du texte anglais du harsard reproduit en face; la tâche a demandé une certaine ingéniosité!

Par amour et respect pour mon père, j'ai songé à réfléchir à ce que cela veut dire que d'être un Conservateur. Eh bien, j'y ai réfléchi. Voici donc ce que j'ai trouvé, après consultation du dictionnaire, un peu de recherche et un peu de réflexion.

Voici ce que j'ai trouvé. D'abord, j'ai vérifié comment s'appelle la partie de la province représentée par des députés conservateurs. Ça s'appelle « Patrie conservatrice ». J'ai cherché quelque chose sur le ministre des Transports, [...]. Dans sa façon de répondre aux questions, je dirais qu'il est « provocateur », pour ne pas dire « déclamateur ». Lorsque le premier ministre des Finances de mémoire récente, peut-être dans l'histoire mondiale, est démis de ses fonctions, c'est un « dégringolateur ». J'ai consulté l'entrée relative aux principes conservateurs de gouvernement, et, tout ce que j'ai trouvé, c'est « manipulateur » et « décimateur ». J'ai cherché comment s'appelle la période entre le moment où un gouvernement conservateur dit qu'il va faire quelque chose et le moment où il le fait vraiment, et ça s'appelle « midi à quatorze heures ».

Quand un député conservateur dit tout ignorer d'allégations de trafic d'influence dans sa circonscription, c'est tout simplement un « emberlificoteur ». J'ai recherché un mot pour désigner quelqu'un qui accorde des travaux sans contrat, embauche des personnes sans concours et octroie des contrats de consultants à

Inven-Tory

This recent extract from Hansard is a fine example of the verbal gymnastics sometimes faced by translators at Debates Translation.

I thought that, out of respect and love for my father, I would think about the meaning of being a Conservative. Well, I have thought about it. Here is what I have found from looking in the dictionary and from doing some research and some soul searching of my own.

Here is what I found. First, I looked at what part of the province would be represented by Conservative MLAs. I looked that up, and that would be "terri-Tory". I looked up something on the Minister of Transportation . . . When he is answering any question, I would say that is "inflamma-Tory", if not "deroga-Tory". When the first Minister of Finance in living history, perhaps in the history of the whole world, is removed from his office in mid-mandate, that would be "ambula-Tory". I looked up the Conservative philosophy of government, and all I could come up with was "manipula-Tory" and "supposi-Tory". I was looking at the period of time before a Conservative government says it will do something and when it actually does it, and that is "anticipa-Tory".

When a Conservative MLA says he has no clue about allegations of influence peddling in his own riding, that would be just a "regula-Tory". I looked for the meaning of untendered work, hirings without competitions, consulting contracts to well-known Conservatives, and I found the word "inven-Tory". For when a

des Conservateurs bien connus, et j'ai trouvé « profiteur ». Un ministre conservateur renvoyé du Cabinet s'appelle un « quasi-chômeur », c'est-à-dire qu'il est en état d'apesanteur. J'ai cherché comment s'appelle un ministre conservateur qui sollicite des fonds auprès de compagnies qui font affaire avec son propre ministère et j'ai trouvé « prédateur ». Bien sûr, quand on oblige des compagnies à verser des fonds à une compagnie de fonds de Conservateurs, on est alors « compensateur » ou, si vous préférez, « dispensateur ».

Le rôle de la GRC, dans tout ça — là, j'ai dû aller chercher un mot d'origine étrangère —, est de mener une razzia sur le Poulailler conservateur. Si jamais le premier ministre répondait à une de mes questions, ce serait « renversateur ». Le réflexe de la plupart des gens du Nouveau-Brunswick à l'égard des Conservateurs aux prochaines élections provinciales ne sera pas « préservateur ». Les candidats libéraux aux prochaines élections provinciales auront sur les Conservateurs un résultat probablement « dévastateur » ou « éliminateur ». Autrement dit, ils serviront d'éboueurs pour mettre les candidats conservateurs à la poubelle. Un synonyme pour simple député conservateur — c'est vous, là, les gars — est « hibernateur ». Enfin, un parti qui forme le gouvernement mais qui perd après un seul mandat est qualifié de « Parti passé ».

Comme vous pouvez le constater, après des recherches aussi approfondies, je ne pouvais vraiment pas devenir un Conservateur. Néanmoins, je sais que mon père m'aime encore et qu'il me pardonne, car, en l'occurrence, avouer son amour n'est pas synonyme de s'avouer conservateur.

[*Journal des débats (hansard)*, Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, Jour de séance 3, le jeudi 22 novembre 2001]

Conservative minister is removed from his Cabinet seat, I found the word “purga-Tory”. In fact, you could spell it with a “j”, and it would be pronounced “perja-Tory”. I looked up Conservative Cabinet ministers soliciting funds from companies doing business with their own departments, and I found “preda-Tory”. Having companies contribute to a Conservative fund-raiser, of course, would be “obliga-Tory”, or “manda-Tory”, if you prefer.

The RCMP's job of following up on all of that—and I had to look this up in an Italian dictionary, actually—would be “catcha-Tory”. If ever the Premier answers one of my questions, that would be “expira-Tory”. What most New Brunswickers are not likely to do in the next provincial election is “conserva-Tory”. The probable result for someone running for the Liberals in the next provincial election might be “creama-Tory” or “deposa-Tory”. Where the Conservative candidates are likely to end up is in the “lava-Tory”. A group of backbench Conservative MLAs—this one is for you, guys—is a “dorma-Tory”. The definition of MLAs who form the government but lose after just one term would be “his-Tory”.

As you can see, as a result of extensive research, there is really no way I could become a Conservative. However, I know my father still loves me and he forgives me, because love means never having to say you're Tory.

[*Journal of Debates (Hansard)*, Legislative Assembly of New Brunswick, Daily Sitting 3, Thursday, November 22, 2001]

Vous dites?

Les exigences de la machine de traitement des mots
Pouding au caramel poisseux

And in English...

Word Processing Requisition
Sticky Toffee Pudding

Prochain numéro du *Bulletin*

Le prochain numéro du *Bulletin* paraîtra à l'été. Vous pouvez transmettre vos articles ou faire part de vos idées et observations, en anglais ou en français, à la responsable, dont les coordonnées sont les suivantes :

Marion Macfarlane Tél. : (506) 459-3567 (dom.)
429, rue Westmorland (506) 453-6276 (bur.)
Fredericton (N.-B.) Téléc. : (506) 453-3126
E3B 3M6 Courriel : marion.macfarlane@gnb.ca

Next issue of the *Newsletter*

The next issue of the *Newsletter* will come out in summer. Please send your articles, ideas or comments, in English or French, to the editor:

Marion Macfarlane Tel.: (506) 459-3567 (home)
429 Westmorland St. (506) 453-6276 (office)
Fredericton, N.B. Fax: (506) 453-3126
E3B 3M6 E-mail: marion.macfarlane@gnb.ca